Décision n° 2021-0301
de la présidente de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse
en date du 23 février 2021
abrogeant des autorisations d'utilisation de fréquences assignées délivrées à diverses entités pour leur réseau radioélectrique indépendant du service mobile

La présidente de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse ;

Vu la directive 2018/1972 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 établissant le code des communications électroniques européen ;

Vu le code des postes et des communications électroniques (ci-après CPCE), et notamment ses articles L. 41 à L. 43, R. 20-44-5 à R. 20-44-11 et D. 406-5 à D. 406-17 ;

Vu le décret n° 2002-775 du 3 mai 2002 pris en application du 12° de l'article L. 32 du code des postes et télécommunications et relatif aux valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques émis par les équipements utilisés dans les réseaux de télécommunication ou par les installations radioélectriques ;

Vu le décret n° 2007-1531 du 24 octobre 2007 instituant une redevance destinée à couvrir les coûts exposés par l'État pour la gestion de fréquences radioélectriques ;

Vu le décret n° 2007-1532 du 24 octobre 2007 modifié relatif aux redevances d'utilisation des fréquences radioélectriques dues par les titulaires d'autorisations d'utilisation de fréquences délivrées par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;

Vu l'arrêté du 24 octobre 2007 modifié portant application du décret n° 2007-1532 du 24 octobre 2007 relatif aux redevances d'utilisation des fréquences radioélectriques dues par les titulaires d'autorisations d'utilisation de fréquences délivrées par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2017 modifié relatif au tableau national de répartition des bandes de fréquences ;

Vu la décision n° 2015-1160 de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes en date du 29 septembre 2015 modifiée portant délégation de pouvoirs ;

Vu la décision de la présidente de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse en date du 28 janvier 2021 portant délégation de signature pour les décisions prises en vertu des articles 1 et 2 de la décision n° 2015-1160 du 29 septembre 2015 modifiée de l'Autorité portant délégation de pouvoirs ;

Vu les demandes présentées par les entités mentionnées dans l'annexe à la présente décision ;

Décide :

Article 1. Les autorisations d'utilisation de fréquences délivrées à diverses entités pour leur réseau radioélectrique indépendant du service mobile sont abrogées, dans les conditions précisées en annexe à la présente décision. Les fréquences attribuées par ces autorisations sont restituées.

Article 2. La directrice Mobile et Innovation de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée, avec son annexe, aux titulaires.

Fait à Paris, le 23 février 2021,

Pour la Présidente et par délégation

Jean-Luc STEVANIN
Chef de l'unité gestion des fréquences

Annexe à la décision n° 2021-0301
de la présidente de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse
en date du 23 février 2021

Autorisation d'utilisation de fréquences assignées pour les réseaux radioélectriques indépendants

Restitution de fréquences

Dossier	Titulaire	Utilisation	Fréq
198300890	COMMUNE DE SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE	44 ST SEBASTIEN SUR LOIRE	1 VHF
199205560	EGEV	43 LE PUY EN VELAY	1 VHF
199700700	M. COIATELLI JOEL	54 LIRONVILLE	1 VHF
199900222	KLEPIERRE MANAGEMENT	78 ST GERMAIN EN LAYE	1 UHF
199901104	GLOBE	92 SURESNES	3 VHF
200001038	SOCIETE DES GEOMETRES EXPERTS ATURINS	40 AIRE SUR L'ADOUR	2 UHF
200001529	CALDEA	27 LE NEUBOURG	2 UHF
200100282	TERRANAE	86 POITIERS	1 UHF
200100716	M. CAT BLONDEAU BRUNO	39 BELLEFONTAINE	1 VHF
200101438	UNIPROTECT SECURITE	93 ST DENIS	1 UHF
200102023	CHALLANCIN PREVENTION ET SECURITE	95 ERMONT	2 UHF
200200172	CASISOL	68 BANTZENHEIM	3 UHF
200200867	LHOIST FRANCE OUEST	03 GANNAT	2 UHF
200201223	DURR SYSTEMS	78 GUYANCOURT	3 UHF
200201296	PORT DE CHERBOURG	50 CHERBOURG OCTEVILLE	8 UHF
200300707	M. PETIT CLAUDE	39 ORGELET	1 VHF
200300816	EUROP'AUTO ECOLE	07 ANNONAY	1 UHF
200301758	WEATHERFORD FRANCE SAS	64 BELLOCQ	1 UHF
200401072	ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL	35 ARGENTRE DU PLESSIS	1 VHF
200401385	ABC AU BON CONDUCTEUR	06 GRASSE	1 UHF
200401482	ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL	35 ARGENTRE DU PLESSIS	1 VHF

Annexe à la décision n° 2021-0301
de la présidente de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse
en date du 23 février 2021

Autorisation d'utilisation de fréquences assignées pour les réseaux radioélectriques indépendants

Restitution de fréquences

Dossier	Titulaire	Utilisation	Fréq
200500244	SURVEILLANCE CAPITOLE	31 BLAGNAC	1 UHF
200500585	SAVOIE MOTO SECURITE	73 AIX LES BAINS	1 VHF
200501986	PLATTARD SAS	69 VILLEFRANCHE SUR SAONE	1 UHF
200600388	BIOCAMA INDUSTRIE	34 ANIANE	1 UHF
200600653	TEAM 18 SAPEURS POMPIERS	87 LIMOGES	1 UHF
200700949	ETOILE PROTECTION	91 STE GENEVIEVE DES BOIS	1 UHF
200701455	BOULET BUREAU D'ETUDES	58 CHALLUY	1 UHF
200801165	EIFFAGE SERVICES	42 ROANNE	2 UHF
200900131	LES DELICES DE ST LEONARD SNC	56 THEIX	1 UHF
200900279	EIFFAGE CONSTRUCTION	69 CORBAS	2 UHF
200900342	EIFFAGE CONSTRUCTION	54 MAXEVILLE	2 UHF
200900583	E L M OPERATIONS	69 LYON 3	4 UHF
200900826	EIFFAGE CONSTRUCTION	34 BEZIERS	2 UHF
200901257	CHALLANCIN PREVENTION ET SECURITE	59 ONNAING	1 UHF
200901263	SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE VALENCIENNES STATIONNEMENT	59 VALENCIENNES	2 UHF
200901369	CC COMMUNAUTE DE COMMUNES SUNDGAU	68 ALTKIRCH	1 UHF
200901542	SOCIETE PALL FRANCE	78 ST GERMAIN EN LAYE	2 UHF
201000351	L'OREAL	95 VEMARS	2 UHF
201001000	SYNDIC COPRO DES EDERS	75 PARIS 19	1 UHF
201100947	CHALLANCIN PREVENTION ET SECURITE	29 BREST	2 UHF
201101283	FREYSSINET PRODUCTS COMPANY	71 ST EUSEBE	1 UHF

Annexe à la décision n° 2021-0301
de la présidente de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse
en date du 23 février 2021

Autorisation d'utilisation de fréquences assignées pour les réseaux radioélectriques indépendants

Restitution de fréquences

Dossier	Titulaire	Utilisation	Fréq
201101421	MEDA MANUFACTURING	33 MERIGNAC	2 UHF
201101469	PAILLOT PROPRETE	73 BOURG ST MAURICE	1 UHF
201200299	REAL GESTION SOCIETE GERANCE DE PASSY	75 PARIS 12	1 UHF
201200436	PROTECTIM SECURITY SERVICES SAS	75 PARIS 8	1 UHF
201201131	S.A.D.E.V.	85 ST PROUANT	1 UHF
201201499	SARL FICOL	22 PLOUGUENAST	1 UHF
201400664	ADOSOM	06 CANNES	1 UHF
201400711	GLOBAL TREX	31 L'UNION	9 UHF
201400904	VANTAGE ATLANTIQUE-MEDITERRANEE	44 FRESNAY EN RETZ	1 UHF
201401303	LA POSTE	49 ANGERS	2 UHF
201500590	DL AQUITAINE	40 TERCIS LES BAINS	1 UHF
201501361	AXIAL PROTECTION	67 STRASBOURG	1 UHF
201501414	CHALLANCIN PREVENTION ET SECURITE	78 CONFLANS STE HONORINE	1 UHF
201600619	TRAVAUX DU MIDI MARSEILLE	13 MARSEILLE 6	3 UHF
201600646	HOTEL DE LA PLAGE	34 LA GRANDE MOTTE	1 UHF
201600672	CHALLANCIN PREVENTION ET SECURITE	44 NANTES	2 UHF
201600683	MTSI	74 CHAVANOD	1 UHF
201600868	BATEG	92 COURBEVOIE	10 UHF
201601278	OGEC ST JOSEPH DE LA MADELEINE	13 MARSEILLE 4	1 UHF
201700118	CHALLANCIN PREVENTION ET SECURITE	94 CHENNEVIERES SUR MARNE	1 UHF
201700163	CHALLANCIN PREVENTION ET SECURITE	92 GENNEVILLIERS	1 UHF

Annexe à la décision n° 2021-0301
de la présidente de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse
en date du 23 février 2021

Autorisation d'utilisation de fréquences assignées pour les réseaux radioélectriques indépendants

Restitution de fréquences

Dossier	Titulaire	Utilisation	Fréq
201700171	CHALLANCIN PREVENTION ET SECURITE	92 CLICHY	1 UHF
201700172	CHALLANCIN PREVENTION ET SECURITE	92 NANTERRE	1 UHF
201700283	ENTREPRISE H. REINIER	67 ENTZHEIM	1 VHF
201700406	SECURITE-CONSEILS-GARDIENNAGE-DEFENSE	93 ST DENIS	2 UHF
201700594	G2S SECURITE SARL	75 PARIS 19	1 UHF
201700853	LEGENDRE IDF	93 MONTREUIL	1 UHF
201700908	CHALLANCIN PREVENTION ET SECURITE	95 GARGES LES GONESSE	1 UHF
201701145	WAZABAT	92 NANTERRE	2 UHF
201800095	CHALLANCIN PREVENTION ET SECURITE	94 IVRY SUR SEINE	1 UHF
201800186	CHALLANCIN PREVENTION ET SECURITE	59 PETITE FORET	1 UHF
201800311	CHALLANCIN PREVENTION ET SECURITE	78 CHATOU	2 UHF
201800526	CHALLANCIN PREVENTION ET SECURITE	78 CHATOU	2 UHF
201800652	ENTREPRISE BOURDARIOS	31 TOULOUSE	1 UHF
201800672	CHALLANCIN PREVENTION ET SECURITE	93 BOBIGNY	2 UHF
201800981	CHALLANCIN PREVENTION ET SECURITE	93 ST OUEN	2 UHF
201801170	LEGENDRE IDF	94 ALFORTVILLE	2 UHF
201801336	E L M OPERATIONS	69 LYON 7	2 UHF
201801368	ENTREPRISE BOURDARIOS	31 TOULOUSE	3 UHF
201900265	ENTREPRISE BOURDARIOS	31 TOULOUSE	1 UHF
201900566	CASINO RESTAURATION	33 BORDEAUX	2 UHF
202000308	VINCI CONSTRUCTION TERRASSEMENT	13 MARSEILLE	1 UHF

Annexe à la décision n° 2021-0301
de la présidente de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse
en date du 23 février 2021

Autorisation d'utilisation de fréquences assignées pour les réseaux radioélectriques indépendants

Restitution de fréquences

Dossier	Titulaire	Utilisation	Fréq
202000603	SYND DEPARTEMENTAL D'ENERGIE ET D'EQUIPEMENT DU FINISTERE	29 QUIMPER	1 UHF
202000760	EURA DC	59 TOURCOING	1 UHF
202000802	EIFFAGE CONSTRUCTION ENVIRONNEMENT GRAND OUEST	44 ST HERBLAIN	1 UHF
202001201	MATHIS	92 RUEIL MALMAISON	2 UHF